



LES SOLDATS AUSSACOIS MORTS AU COMBAT (1802 – 1962)

par Michel VILLENEUVE

Dans tous les villages de France le 11 novembre, date anniversaire de l'armistice de 1918, fin de la première guerre mondiale, est l'occasion de rendre hommage aux soldats français morts au combat. La lecture de leurs noms sur les monuments aux morts, longue litanie ponctuée de « Mort pour la France », que le temps a revêtu d'un caractère impersonnel, ne peut à de rares exceptions prés éveiller en nous de souvenir de ceux qui se cachent derrière leur seul patronyme.

Qui étaient ces hommes ? Que sait-on d'eux, de leur famille ? Quel était leur métier et où demeuraient-ils ? Où et comment sont-ils morts, où est enterrée leur dépouille lorsqu'elle a pu l'être ? C'est d'essayer de répondre à ces questions que se propose cette recherche pour les soldats aussacois morts au combat, qu'elle puisse nous aider à mettre un visage sur leur nom.

INTRODUCTION

Pour plus de clarté chacun des morts fait l'objet d'une fiche qui peut être consultée indépendamment. L'ordre proposé est un ordre chronologique par guerre, conflit ou opération et par date de décès :

- Guerres napoléoniennes (pour mémoire, pas de mort identifié),
- Guerre franco-prussienne, commune de Paris,
- Première guerre mondiale,
- Campagne du Maroc,
- Guerre dite d'Algérie.

Nota : la commune d'Aussac n'a pas eu de tué (soldat régulier ou résistant) lors de la deuxième guerre mondiale de 1939-1945.

Cette recherche a principalement été faite par internet. Les sources de référence les plus significatives ont été :

- Les registres d'Etat Civil des Archives Départementales du Tarn (AD81),
- Les registres Matricules Militaires (classes 1867 à 1921) des Archives Départementales,
- Le site « Mémoire des Hommes » du Ministère des Armées,
- Geneanet : Matricules Napoléoniens (relevés participatifs).

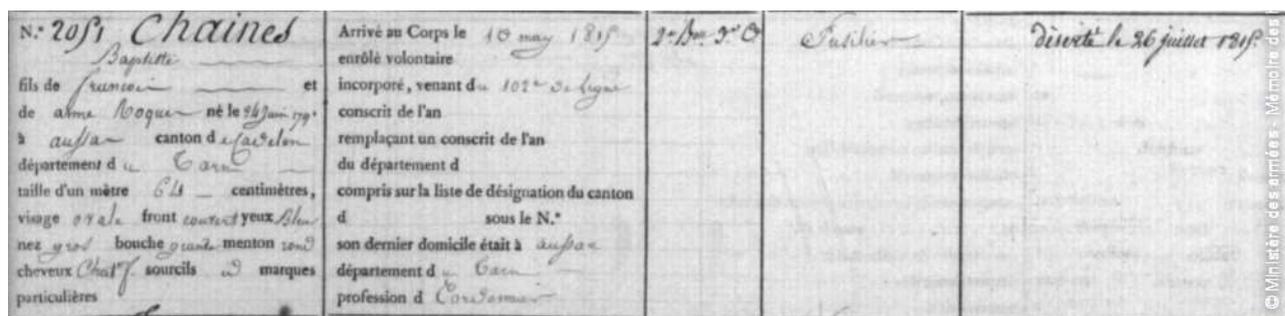
LES GUERRES NAPOLEONIENNES (1802-1815)

Les estimations les plus crédibles pour les guerres napoléoniennes font état de 900 000 à 1 000 000 morts au combat, de maladie ou de froid (dont 200 000 pendant la campagne de Russie) soit 3.3 % population française alors voisine de 30 millions d'habitants. A cette époque Aussac comptant 283 habitants (1806) pourrait donc avoir eu statistiquement et au prorata une petite dizaine de victimes.

S'il existe une liste publiée en 1826 de 16 000 soldats faits prisonniers ou décédés entre 1810 et 1814 celle-ci est très partielle et peu exploitable compte tenu de ses imprécisions et en tout cas ne contient que peu de noms identifiés comme étant d'origine tarnaise. Les relevés participatifs des matricules napoléoniens de Mémoire des Hommes comptent à ce jour 850 000 indexations (noms,

prénoms, date et lieu de naissance, filiation). Pour Aussac on y trouve 3 noms de famille connus pour être de la commune fin XVIII^e début XIX^e siècle sans pour autant savoir s'il sont revenus indemnes de leurs campagnes ou tués :

- IZAR(N) Jean Pierre né à Aussac le 29/02/1788, 1^{er} Régiment d'Infanterie de Ligne, signalé à l'hôpital en avril 1814,
- CHAINES (ou CHAYNES) Baptiste né à Aussac le 14/06/1790, 13^e Régiment d'Infanterie de Ligne, signalé déserteur en juillet 1815,
- PASTOURY Antoine, né à Aussac le 23/09/1887, 23^e Régiment d'Infanterie de Ligne, signalé déserteur en décembre 1811.



Registre matricule de CHAINES Baptiste

LA GUERRE FRANCO-PRUSSIENNE (1870-1871), LA COMMUNE DE PARIS (1871)

La guerre franco-prussienne ou guerre de 1870, est un conflit qui oppose, du 19 juillet 1870 au 28 janvier 1871, la France à une coalition d'États allemands dirigée par la Prusse. Le conflit tourne rapidement à l'avantage des Allemands, encerclé à Sedan, l'empereur Napoléon III capitule le 2 septembre 1870. Cette capitulation entraîne la chute du régime et la proclamation de la République ; le gouvernement provisoire continue la guerre, mais la masse des volontaires rassemblés par ses représentants manque de matériel et d'encadrement. Le gouvernement est assiégé à Paris ; en l'absence de victoires décisives dans le Nord, l'Est, la Bourgogne ou sur la Loire, un armistice est signé le 26 janvier 1871.

La déception face à la défaite, l'hostilité vis-à-vis de l'Assemblée récemment élue, à majorité monarchiste renforcent un climat d'agitation, à Paris, au sein de la Garde nationale et des milieux populaires. Une insurrection éclate à Montmartre, le 18 mars 1871 et une autorité insurrectionnelle se met en place : la Commune de Paris. Avec l'accord tacite des Prussiens, elle est combattue puis écrasée lors de la « Semaine sanglante » (21-28 mai) par le gouvernement investi par l'Assemblée nationale, qui était replié à Versailles.

Le conflit franco-prussien fait 139 000 morts dans les rangs français (combat ou maladie) ; pour ce qui est de la Commune de Paris on estime qu'entre 3 000 et 5 000 fédérés sont morts au combat, qu'environ 20 000 autres ont été massacrés et que du côté des Versaillais, il y aurait eu entre 500 et 800 tués.

Notre canton enregistre 33 morts : 2 à Aussac, 13 à Cadalen, 4 à Fénols, 1 à Florentin, 11 à Labessière-Candeil et 3 à Técoü.

Les soldats aussacois morts suite aux conflits de 1870-1871 :

- Fiche no. 1 : MAURIES Jean Louis († 27/01/1871)
- Fiche no. 2 : RAYSSIGUIER Victor Urbain († 09/05/1871)

LA PREMIERE GUERRE MONDIALE (1914 – 1918)

Les victimes du conflit :

Les pertes totales militaires des 4 années de conflit pour l'ensemble des pays belligérants s'élèvent à 9 720 000 morts pour une population correspondante de 941 millions d'habitants. Pour ce qui est de la France on dénombre 1 398 000 morts pour une population de 39.6 millions d'habitants soit 3.5 %. Pour ce qui est de la commune d'Aussac d'une population de 246 habitants (1911), le nombre de victimes a été de 10 soit 4 % donc proche de la moyenne nationale.

La mention de « Mort pour la France » :

« Mort pour la France » est une mention honorifique posthume ajoutée à l'état civil d'une personne afin de reconnaître son sacrifice au service de la France. Instituée pendant la Première Guerre mondiale par la loi du 2 juillet 1915, la mention confère aux victimes, civiles ou militaires, une reconnaissance et un statut particulier.

Elle donne notamment droit à :

- une sépulture individuelle et perpétuelle dans un cimetière militaire, aux frais de l'État ;
- l'inscription sur le monument aux morts de la commune de naissance ou du dernier domicile ;
- une pension de veuve de guerre, le cas échéant ;
- la reconnaissance des enfants de la personne honorée comme pupilles de la Nation.

Les « Pupilles de la Nation » :

La qualité de « Pupille de la Nation » est attribuée par l'État aux enfants mineurs dont un des parents a été blessé ou tué lors d'une guerre, d'un attentat terroriste ou en rendant certains services publics.

Cette qualité de pupille de la Nation a été instaurée par la loi du 27 juillet 1917 qui crée l'Office national des pupilles de la Nation, établissement public rattaché au ministère de l'Instruction publique. Elle était destinée à l'origine aux enfants « orphelins de guerre » adoptés par la Nation. La Première Guerre mondiale ayant laissé de nombreuses familles sans soutien familial, ce statut permettait aux enfants et jeunes gens qui le reçoivent une protection supplémentaire et particulière, en complément de celle exercée par leurs familles.

Les monuments aux morts :

Le deuil de la Grande Guerre a déterminé les communes à rendre hommage à leurs morts pour la Patrie. Dans les années 1920-1925, ce sont quelque 35 000 monuments aux morts qui sont érigés malgré les difficultés de la reconstruction (plus de 95 % des communes françaises en possèdent un).

Dans la plupart des pays, on ajoute à la liste des morts de la Grande Guerre ceux de la Seconde Guerre mondiale, puis des guerres et opérations extérieures suivantes (pour la France : guerres de décolonisation, Indochine, Algérie...)

Réuni en session extraordinaire le 13 décembre 1919, le Conseil Municipal d'Aussac présidé par A. Soulié, maire, propose « ... *d'employer le montant de la souscription ouverte pour élever un monument commémoratif aux soldats de la commune morts pour la France à l'achat d'une plaque de marbre soutenue par deux piliers de fer qui serait placée au-dessus du portail du cimetière et extérieurement.* »

Ce sera le premier monument aux morts de la commune, projet minimaliste loin de la pompe des monuments de certaines communes, monument qui laissera place en 2012 à celui que nous connaissons aujourd'hui.

Les soldats aussacois morts en 1914 – 1918 :

- Fiche no. 3 : METGE Basile Emile Albert * († 07/09/1914)
- Fiche no. 4 : SUDRE François Germain Maximin * († 11/11/1914)
- Fiche no. 5 : BATGES Noël * († 20/03/1915)
- Fiche no. 6 : JO Léon († 27/09/1915)
- Fiche no. 7 : BASTIÉ Irénée Elie * († 05/04/1916)
- Fiche no. 8 : REY Casimir Ernest († 24/10/1916)
- Fiche no. 9 : PENDARIES Raoul * († 25/01/1917)
- Fiche no. 10 : METGE Marius Léopold Alexandre * († 24/07/1917)
- Fiche no. 11 : CATALO Firmin († 20/08/1917)
- Fiche no. 12 : BOYER Jean Paul * († 02/09/1917)

(*) Noms figurant au monument aux morts d'Aussac ; le prénom souligné est celui inscrit au monument.

LA CAMPAGNE DU MAROC (1907 – 1934)

La campagne du Maroc, aussi appelé conquête du Maroc, pacification du Maroc ou guerre du Maroc, est une guerre coloniale militaire et politique française amorcée sous la responsabilité du premier résident général français au Maroc Hubert Lyautey. Elle vise à combattre les résistances marocaines à l'établissement du protectorat français au Maroc. Les premières batailles adviennent dès 1907, et la campagne française de pacification débute en 1907 avec l'insurrection des Chaouïa le 30 juillet qui sera suivie du Bombardement de Casablanca. Elle s'est poursuivie jusqu'en 1934 avec la réduction de l'Anti-Atlas, dernier bastion de la résistance.

La guerre du Maroc de 1907 à 1937, coûta officiellement à l'armée française 8 628 tués à l'ennemi (dont 622 officiers) et 15 000 blessés auxquels s'ajoutent plus de 12 000 goumiers marocains ayant combattu aux côtés de l'armée française.

Soldat aussacois mort lors de la campagne du Maroc :

- Fiche no. 13 : FERRIÈRES Fernand Auguste Pierre († 11/07/1923)

LA GUERRE D'ALGERIE (1956 – 1962)

La guerre d'Algérie, aussi connue sous les appellations événements d'Algérie, révolution algérienne, guerre d'indépendance algérienne et guerre de libération nationale, est un conflit armé qui s'est déroulé de 1954 à 1962 en Algérie, colonie française depuis 1830, divisée en départements depuis 1848. L'aboutissement est la reconnaissance de l'indépendance du territoire le 5 juillet 1962.

En tant que guerre d'indépendance et de décolonisation, elle oppose des nationalistes algériens, principalement réunis sous la bannière du Front de libération nationale (FLN), à la France. Elle est à la fois un double conflit militaire et diplomatique et aussi une double guerre civile, entre les communautés d'une part et à l'intérieur des communautés d'autre part. Elle a lieu principalement sur le territoire de l'Algérie française, avec également des répercussions en France métropolitaine. Sur les effectifs engagés dont 317 545 soldats d'active et 1 101 585 appelés du contingent on dénombre un total de 23 196 morts dont 11 913 appelés du contingent.

Soldat aussacois mort lors de la guerre d'Algérie :

- Fiche no. 14 : GUIBAUD Hervé Jean Pierre († 06/07/1956)